

Paris, le 11 mai 2011

LE PNB DE L'UFF PROGRESSE DE 9% AU 1ER TRIMESTRE 2011.

Sur les 3 premiers mois de l'année 2011, le Produit Net Bancaire de l'UFF enregistre une progression de 9%. Malgré l'atonie du marché, l'UFF réussit à maintenir un niveau de collecte satisfaisant, hors immobilier, au cours du 1^{er} trimestre 2011 et continue à déployer son plan de développement Ambition Patrimoine pour atteindre ses objectifs et renforcer sa position de leader sur le marché du conseil à la clientèle patrimoniale. Une nouvelle identité visuelle, plus visible et plus lisible contribuera à développer l'image et la notoriété de l'UFF.

PNB en millions d'euros	2009	2010	2011	Variation 2011/2010
1^{er} trimestre	27,5	38,0	41,6	+9%
- Dont commissions de placement	10,8	14,5	18,2	+25%
- Dont commissions de gestion	18,3	22,5	23,3	+3%
- Dont produits nets d'intérêts et divers	- 1,6	1,0	0,1	N.S.

1^{er} trimestre 2011 : un niveau d'activité en phase avec la tendance du marché

Au premier trimestre 2011, la collecte de l'Union Financière de France a atteint 193,1 M€ ; elle est inférieure de 17% à celle du premier trimestre 2010.

Mais ce chiffre cache des évolutions contrastées selon les secteurs d'activité.

- Les ventes de lots immobiliers sont en net recul (-46%); cette tendance, après deux très bonnes années, est ressentie par tous les opérateurs du marché. Mais elle devrait s'inverser en cours d'année, l'immobilier locatif restant un investissement intéressant, malgré la légère réduction, à compter du 1^{er} janvier 2011, des avantages fiscaux en Loi Scellier.

La collecte sur les produits financiers est quasi-stable (-2% par rapport à celle du premier trimestre 2010), avec :

- une progression de la collecte sur les PEA et sur les SCPI de rendement (locaux d'exploitation d'entreprises)
- une bonne tenue de l'assurance vie (-3%) dans un marché en net recul.

La collecte du premier trimestre a généré 18,2 M€ de commissions de placement. Ce chiffre marque une augmentation de 25% par rapport au premier trimestre 2010.

Cette croissance est due au mode de comptabilisation des commissions sur l'immobilier. Celles-ci ne sont enregistrées que lors de la signature chez le notaire et bénéficient ainsi en 2011 du dynamisme des ventes de lots immobiliers en 2010. Hors cet effet, les commissions de placement progressent de 4%.

Collecte nette des 3 premiers mois : 15 M€

Ce niveau de collecte nette, en retrait par rapport à celui de 2010, résulte :

- d'une collecte brute, versements sur les comptes et prélèvements sur les plans, de même niveau que celui de l'an dernier,
- d'une légère augmentation des rachats ; le taux de fidélisation des actifs a été de 90,5% contre 92,2% au premier trimestre 2010.

Au cours du premier trimestre, le montant des actifs gérés est resté stable, la collecte nette positive réalisée compensant une légère baisse des cours sur les marchés financiers. Le montant des actifs gérés était de 7,2 milliards d'Euros au 31 mars 2011.

Les commissions provenant de ces actifs se sont élevées à 23,3 M€, soit une augmentation de 3% par rapport au premier trimestre 2010. Cette évolution est en ligne avec celle des actifs gérés moyens.

Globalement le Produit Net Bancaire du premier trimestre 2011 a été de 41,6 M€, en augmentation de 9% par rapport à celui du premier trimestre 2010.

Perspectives pour le second trimestre 2011

Au cours du premier trimestre 2011, les événements géopolitiques, l'endettement des Etats, la volatilité des marchés, les évolutions fiscales ont entretenu la frilosité et l'attentisme des investisseurs. Dans ce contexte, l'Union Financière de France a néanmoins maintenu un niveau de collecte satisfaisant, hors immobilier, et son Produit Net Bancaire a progressé de 9%.

L'Union Financière de France a pour ambition de renforcer sa position de leader sur le marché du conseil à la clientèle patrimoniale et poursuit son action en ce sens.

Le second trimestre verra le lancement de plusieurs nouveaux produits : un contrat d'assurance vie rénové, un nouveau fonds d'obligations d'entreprises et des SCPI fiscales.

L'UFF a aussi décidé d'adopter d'une nouvelle identité visuelle, en harmonie avec ses valeurs et sa stratégie de développement. Cette nouvelle identité permettra à l'UFF d'avoir une marque plus lisible et plus visible et contribuera à développer sa notoriété et son image sur le marché du conseil en gestion de patrimoine.

L'Union Financière de France en quelques mots

Créée en 1968, l'Union Financière de France est une banque spécialisée dans le conseil en gestion de patrimoine, qui offre des produits et services adaptés aux clients particuliers et aux entreprises. Sa gamme de produits comprend l'immobilier, les valeurs mobilières et l'assurance vie ainsi qu'un large éventail de produits destinés aux entreprises (plan d'épargne retraite, plan d'épargne salariale, gestion de liquidités à moyen terme, etc.).

L'Union Financière de France dispose d'un réseau dense présent partout en France et est composée de 1100 salariés, dont 800 dédiés au conseil.

Au 31 mars 2011, l'Union Financière de France compte 140 000 clients, dont 120 000 particuliers et 20 000 entreprises.

**L'Union Financière de France est cotée sur Euronext Paris Compartiment B
Code Euroclear 3454
Code ISIN FR0000034548.**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez prendre contact avec :

Union Financière de France
Martine Simon Claudel
Directeur Général Délégué
Tél : 01 40 69 63 71

Union Financière de France
Hélène Sada-Sulim
Directrice de la Communication
Tél : 01 40 69 64 77

Golin Harris
Coralie Ménard
Relations Presse
Tél : 01 40 41 56 09